



# Rapport moral du Président

...

## Exercice 2017

...

---

## Rapport moral du Président

*Une fois de plus, l'année 2017 a été extrêmement riche en évènements au sein de notre association.*

1/ Sur le plan strictement associatif, nous avons adopté lors de l'assemblée générale de juin 2017 notre nouveau projet associatif. Ce fut la consécration d'une période intense de réflexion avec la volonté de s'adapter aux nouvelles réalités sociologiques, à notre environnement juridico-politique et à l'approfondissement de nos valeurs et de nos missions.

Ce projet associatif a été décliné en orientations stratégiques nous permettant pour les prochaines années de caler notre action au quotidien, de mesurer les progrès réalisés, mais aussi les marges de progression.

Sur ces deux chantiers, je tiens particulièrement à remercier l'ensemble des acteurs de notre association qu'il s'agisse des membres du Bureau, de la Direction générale, des Directeurs d'établissements et services mais aussi des membres du personnel qui se sont mobilisés.

2/ Sur le plan du rayonnement de notre association, 2017 aura été une année exceptionnelle avec ce qui constitue dorénavant la somme en matière de polyhandicap, je veux évidemment parler de la parution de l'ouvrage « La personne polyhandicapée » aux éditions Dunod. Il s'agit d'un document de référence qui fait honneur à notre association. Grand merci aux contributeurs, à l'ensemble du comité de rédaction et plus particulièrement à MM. Ponsot et Camberlein qui ont sans relâche assuré la gestation et la finalisation de cet ouvrage.

Le rayonnement de notre association a été également assuré par les travaux effectués par notre Comité d'études de recherche et d'évaluation piloté par Anne-Marie Boutin, travaux qui ont bénéficié des professionnels du terrain, de CESAP Formation et de la Direction générale. C'est ainsi qu'en 2017, le P2CJP est devenu l'EPC qui permet une évaluation des possibilités cognitives des personnes, enfants et maintenant adultes que nous accompagnons. Par ailleurs les projets ENABLIN, POLYSCOL et qualité de vie et parcours de santé ont continué leur progression.

3/ L'implication du CESAP dans les politiques publiques, soit directement soit au sein du CLAPEAHA, du GPF ou du Collectif Polyhandicap est restée très importante. Ainsi, qu'il s'agisse du suivi du volet polyhandicap de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale, du développement de la Réponse Accompagnée Pour Tous, ou encore du projet SERAFIN-PH notre association a participé à de nombreuses instances de concertation. Par ailleurs, elle continue par l'intermédiaire de votre serviteur de participer activement au Comité d'entente, au Comité national consultatif des personnes handicapées et à la section sociale du Conseil National de l'Organisation Sanitaire et Sociale. Sur ce plan des politiques publiques, la période est particulièrement riche en innovations, pas toujours coordonnées mais manifestement toutes axées vers une société inclusive. Le but en lui-même ne peut qu'être approuvé et doit nous conduire à des évolutions. Il doit toutefois, et nous nous y attachons, être conjugué avec les attentions très particulières que requièrent les personnes que nous accompagnons

4/ S'agissant du développement de notre association, nous avons enfin obtenu l'extension de notre CAMSP des Hauts-de-Seine. Ainsi, grâce à l'ouverture début 2019 de la structure de Châtenay-Malabry, notre CAMSP sera désormais présent sur trois sites dans ce département, avec une innovation s'agissant de Châtenay-Malabry d'un partenariat avec l'hôpital psychiatrique d'Antony pour le dépistage précoce de troubles autistiques. Je salue ici la détermination de Sylviane Rollo sur l'issue favorable d'un projet que nous portons depuis pratiquement une dizaine d'années.

Autre développement, l'agrément du CESAP pour gérer le nouveau type de services dénommé PCPE, Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées. C'est vraisemblablement un dispositif d'avenir et il était important pour notre association de s'inscrire dans cette dynamique afin d'en mesurer les bienfaits mais aussi sans doute les insuffisances. Merci à l'équipe des Cerisiers d'avoir accepté de se lancer avec détermination dans ce nouveau challenge.

---

5/ Ces développements s'accompagnent de modifications en profondeur de notre offre et de l'approfondissement des actions innovantes mises en place les années précédentes.

Au titre de l'adaptation de notre offre on peut citer trois mouvements qui correspondent à l'évolution des demandes des familles vers moins d'internats pour les enfants, plus d'externats et d'accueils temporaires. Tel est le cas des évolutions en cours pour nos établissements de Meaux (La Loupière), des Yvelines (Les Heures Claires) ou de Thiais (Le Poujal). On peut également citer s'agissant cette fois-ci des adultes l'agrément obtenu en Indre et Loire pour une transformation de places enfants en places adultes et une extension de trois places d'accueil de jour, le tout dans de nouveaux locaux pour notre Maison d'accueil spécialisée.

Au titre de l'approfondissement des actions innovantes créées ces dernières années, je citerai la télémédecine pour laquelle nous avons quelques difficultés à convaincre l'ARS de la nécessité d'un pilotage central alors qu'il est fondamental. De la même façon, notre Equipe Relais Handicaps Rares, victime de son succès, a quelques difficultés à obtenir des moyens nouveaux alors que le besoin est immense au regard de notre région d'implantation.

6/ Notre politique Ressources Humaines a connu de nouveaux développements avec la négociation et la conclusion de l'accord « Gestion des parcours et contrat de génération » et le lancement de la démarche qualité de vie au travail comportant la formation de près de 80 cadres aux leviers collectifs et individuels de la qualité de vie au travail.

7/ Comme à son habitude, CESAP Formation a connu une activité très satisfaisante avec des journées d'études de grande qualité qui ont connu un grand succès, notamment la journée médicale sur la scoliose.

8/ Je ne saurais passer sous silence le travail au quotidien de nos équipes au plus près des enfants et adultes accompagnés, travail qui fait la noblesse de notre activité et je voudrais souligner l'investissement considérable demandé aux cadres de l'association car il faut bien mesurer que tous les changements énumérés ci-dessus impactent fortement leurs conditions de travail. Et si j'ai cité à divers moments les actions particulières menées par tel ou tel directeur d'établissement, en réalité ce sont tous les personnels de nos établissements et services, qui sous la houlette de leurs directeurs ont permis que les valeurs que nous affichons soient conjuguées chaque jour.

Je crois au final que l'on peut ainsi estimer que notre association a conforté ses atouts au cours de cette année 2017. Elle en aura bien besoin dans une période qui s'annonce, il ne faut pas se le cacher, difficile au moins sur deux plans :

- En effet la négociation des futurs CPOM s'annonce rude et risque de mettre à mal le climat social au sein de l'ensemble du secteur dès lors que l'objectif affiché par les ARS est d'exiger des niveaux d'activité quelquefois inatteignables sauf à mettre en péril la qualité de nos interventions ;

- Les pouvoirs publics affichent une philosophie affirmée de société inclusive dans lequel le « vieux monde » associatif semble à leurs yeux faire figure de frein. Il nous appartient de démontrer le contraire et si tous les points que j'ai développés démontrent que le CESAP s'inscrit dans une démarche dynamique, on ne saurait procéder à l'égard des populations fragiles que nous accompagnons par soubresauts mais au contraire par adaptations successives avec comme seul fil conducteur le choix librement éclairé des familles.

André Schilte  
Président

...